

La préservation du littoral

Le littoral est un milieu fragile. La nature modifie le littoral mais l'homme également. Créé en 1975, le conservatoire national du littoral est chargé de protéger les espaces naturels en bord de mer et de restaurer ceux qui sont abîmés. L'action de chacun permet aussi de préserver le littoral : respect de la propreté et des consignes (ex : « dunes interdites »).